

02

PONCE PILATE AUTHENTIFIÉ - DE MYSTÉRIEUX POLITARQUES

**Ponce Pilate confirmé par l'archéologie, permet de dater la rédaction des Evangiles
Le mystère des politarques mentionnés uniquement dans le Nouveau Testament**

Texte de l'émission - © Patrick Vauclair

Bonjour, Comme je vous l'ai expliqué dans le premier épisode, les détails sont extrêmement importants pour authentifier un texte ou un récit.

Aujourd'hui je vous propose d'en examiner deux. Le premier concerne Ponce Pilate, un personnage célèbre du Nouveau Testament - et le second se limite au titre d'un fonctionnaire, qui n'apparaît que dans un seul passage de la Bible - dans le récit d'un voyage missionnaire de l'apôtre Paul.

Alors d'abord Pilate - que sait-on de ce personnage ?

Les historiens nous disent qu'il était en fonction en Judée de l'an 26 à 36. Dans le Nouveau Testament, Pilate est nommé 69 fois sous plusieurs désignations. On le trouve 4 fois sous la forme "Ponce Pilate" - Matthieu et Luc lui ajoutent encore, chacun une seule fois, le titre grec de "hégémon", qui est un terme assez général qu'on peut traduire par "dirigeant" ou "gouverneur". Sinon il apparaît 60 fois simplement comme Pilate, et 7 fois simplement comme "ho hégémon" - "le gouverneur".

C'est un détail, mais qui a une certaine importance comme nous allons le voir. Hors de la Bible, l'existence de Pilate est attestée par 2 écrits, un de Flavius Josèphe et un autre de Tacite, historien romain vers l'an 110, donc 80 ans après la crucifixion. Tacite écrit que des "christiani" - des chrétiens - ont été livrés au supplice par "le Procurateur Ponce Pilate". Flavius Josèphe, l'historien juif du 1er siècle, en a parlé encore plus tôt, dans les années 71 - 75. Ce fils d'un prêtre juif, devenu par la suite citoyen romain et historien, nous a laissé plusieurs récits. Dans son deuxième livre de "La guerre des juifs" au chapitre 9 il mentionne : "Pilate que Tibère envoya comme procurateur en Judée".

Flavius Josèphe mentionne donc explicitement lui aussi Pilate, qu'il qualifie précisément tout comme Tacite de "épitropos" ou Procurateur. Je vais y revenir. Puis, à notre époque, une équipe d'archéologues italiens qui effectuait des fouilles à Césarée, a découvert en 1961 une pierre portant cette magnifique inscription. Il faut se souvenir que Césarée Maritime était à l'époque du Nouveau Testament la capitale administrative romaine de toute la région. C'est là qu'Hérode le Grand a fait construire son palais, avec piscine en bord de mer, un hippodrome et même un théâtre ! Et c'est là que siègent les différents dirigeants, qui se succèdent à la tête de cette région sous occupation romaine. Hérode le Grand, vous vous souvenez, c'est lui qui est mort peu après la naissance de Jésus, et c'est lui qui a restauré le Temple de Jérusalem, en faisant construire une immense esplanade avec des murs d'enceintes impressionnants, dont on voit encore une partie aujourd'hui, dans la partie basse de la muraille qui soutient l'ancienne esplanade du Temple. C'est encore lui

qui a bâti la forteresse Antonia, au nord du Temple, tout comme le palais fortifié à Massada dans le désert de Judée etc.

Et c'est donc là, à Césarée, en examinant de près les restes du théâtre, que cette équipe d'archéologues a découvert un morceau de pierre avec cette inscription. Cette pierre avait été placée là quatre siècles plus tard par les byzantins pour restaurer les marches d'un escalier au bas du théâtre. Elle provenait certainement d'un autre bâtiment, avait été réutilisée et meulée pour s'ajuster dans l'escalier. Et il se trouve donc qu'elle comportait un fragment d'inscription. Elle est aujourd'hui conservée au musée archéologique de Jérusalem. Ces quelques mots incomplets sont gravés sur un bloc de calcaire, qui mesure 82 cm de haut et 65 de large. Et on peut encore parfaitement lire les quelques mots qui restent.

Sur les quatre portions de lignes on peut lire les lettres : TIBERIÉUM -- TIUS PILATUS -- ECTUS IUDA E et sur la 4e ligne juste la lettre E - en cherchant à reconstituer ces fragments de ligne, les chercheurs ont établi qu'il fallait lire TIBERIEUM - donc un mot qui fait référence à Tibère, qui dirigeait l'empire entre 14 et 37 - puis PONTIUS PILATUS, donc Ponce Pilate, qui était effectivement en fonction à cette époque. Nous avons donc une attestation archéologique de la réalité historique de Ponce Pilate, associée à une mention de Tibère, qui était effectivement l'empereur romain à l'époque de la mort de Jésus.

Et à la 3e ligne on trouve PRAEFECTUS IUDAEAE, c'est-à-dire Préfet de Judée, le titre romain donné à Pontius Pilatus - Ponce Pilate.

Si on s'intéresse au titre donné à Pilate, on constate qu'on a au final trois termes différents. L'Évangile donne à Ponce Pilate un titre général : "Hégémon" qu'on peut traduire par gouverneur - alors que Flavius Josèphe, qui écrit 40 ans plus tard utilise un terme grec très précis "épitropos" - procureur - et enfin l'inscription en latin retrouvée à Césarée utilise le terme romain "praefectus", ou préfet. Concernant Luc, l'auteur de l'Évangile, cela pourrait paraître surprenant, parce qu'en général il est très précis et il utilise des libellés exacts. Pourtant il n'a pas utilisé le terme grec de procureur, alors que cette fonction existait déjà à son époque. Ce détail a intrigué bien des chercheurs. Y aurait-il une explication ? Oui, il y en a une, et elle est même très intéressante ! A l'époque où Jésus est mis à mort, suite à la décision de Pilate, le titre de procureur - "épitropos" - existe effectivement, mais il ne correspond pas à la fonction qu'occupe alors Pilate. À l'époque, le procureur était juste un fonctionnaire de Rome, qui appartenait à l'ordre des Chevaliers, mais qui avait des pouvoirs assez limités. Il était envoyé par Rome avec une mission précise, par exemple pour administrer une propriété. Mais il n'avait pas de pouvoir judiciaire. Cela signifie qu'il ne pouvait pas décider par exemple de la peine capitale d'un condamné. Or Pilate, lui, avait reçu ce pouvoir de prononcer la peine capitale, puisque c'est à lui que revient en définitive la décision de mettre à mort Jésus. Donc quand Luc, tout comme Matthieu, n'utilisent pas le terme de procureur - "épitropos" - mais le terme général de gouverneur - "hégémon" - il ont parfaitement raison.

Plus tard, en 41, l'empire romain change de dirigeant et c'est Claude qui devient empereur. Et ce n'est qu'à cette époque que Claude va étendre le pouvoir du procureur, et lui conférer entre autre le pouvoir judiciaire. C'est ce qui explique que lorsque l'historien Flavius Josèphe parle de Pilate, environ 45 ans plus tard, il le désigne comme procureur. Parce qu'à l'époque où Josèphe écrit, ce titre correspond effectivement à la fonction qu'avait Pilate à l'époque de Jésus...

Si je résume, nous avons donc plusieurs éléments :

1. Une inscription qui constitue une preuve archéologique de la réalité historique de Ponce Pilate, à l'époque où Tibère était effectivement empereur de Rome
2. Une nouvelle confirmation de la précision des récits de Luc, auteur de l'Évangile et du livre des Actes - et
3. Un indice supplémentaire qui confirme que les évangiles ont été rédigés peu de temps après les faits - et non des siècles plus tard comme on essaie de nous le faire croire aujourd'hui. En effet, ni Luc ni Matthieu n'ont utilisé le terme de procurateur dans leur évangile, parce qu'à leur époque ce terme ne correspondait pas à la vraie fonction de Pilate. Alors que s'ils avaient rédigé leur évangile 50 ans plus tard, à l'époque de Josèphe, ou encore plus tard à l'époque de Tacite, ils auraient utilisé le terme de Procurateur - ce qu'ils n'ont justement pas fait.

Intéressant - non ?!

Le second détail que je vous propose d'examiner est en rapport avec le deuxième voyage missionnaire de Paul, alors qu'il se trouve à Thessalonique, ancêtre de la ville grecque actuelle de Salonique, et capitale de la province romaine de Macédoine de l'époque. Le récit de son passage à Thessalonique nous plonge dans le quotidien bouillonnant de ce missionnaire hors pair. Lorsque Paul passe quelque part, en général toute la contrée est secouée et on ne parle plus que de cela. Paul ne cesse de parler aux uns et aux autres de la résurrection de Jésus, du Royaume de Dieu, de la foi, du jugement à venir et du salut éternel... Et justement ici, chez les Thessaloniens, une fois de plus son message a touché au cœur pas mal de monde - et comme un peu partout, il a aussi suscité des réactions plutôt virulentes de ceux qui le rejetaient. Et le texte qu'on trouve dans le livre des Actes, chapitre 17, nous dit que n'ayant pas trouvé Paul et Silas, les Thessaloniens prirent Jason et le traînèrent avec quelques frères devant les magistrats.

Le détail intéressant n'apparaît pas quand on lit ce texte en français - mais si on regarde dans l'original grec, la langue utilisée pour rédiger le Nouveau Testament, on s'aperçoit que le texte utilise un mot très spécial, qui n'apparaît nulle part ailleurs. Le texte dit : "ils traînèrent Jason devant les politarkès" - "politarkès" en grec.

Ce terme qui n'apparaît qu'ici dans tout le Nouveau Testament a tout de suite paru suspect à ceux qui cherchent à prendre la Bible en défaut. Évidemment... Pour eux Luc avait certainement commis une erreur, ou pire, il avait purement et simplement inventé un nouveau mot ! Cette fois encore, pour les croyants, spécialistes du texte, cela paraissait surprenant, parce que Luc est un auteur très précis. Mais on ne trouvait ce terme que dans la Bible. Bizarre...

Et pourquoi Luc n'avait-il pas employé d'autres mots, bien connus, comme "stratègoi" - magistrats - ou "exousiai" - autorités. Dans toute la littérature grecque on ne trouve "politarkès" nulle part, sauf peut-être une fois dans un très ancien texte, et encore, orthographié un peu différemment. Vraiment bizarre.

Et ce genre de détail jetait même un certain discrédit sur Luc, et donc sur la fiabilité de ses écrits - même si au final c'était juste un tout petit détail. Et pendant des siècles on n'a eu aucune explication à cette bizarrerie.

En passant, cela nous apprend que même si on ne comprend pas, il ne faut jamais se presser d'accuser la Bible !

C'est en 1740 que fut publiée pour la toute première fois une inscription extérieure à la Bible qui comportait ce terme unique. Sur une grande voie qui traversait toute la région et passait justement par Thessalonique,

la "via Egnatia", on a retrouvé les restes d'une arche, qui s'appelait la Porte Vardar. En 1867 cette arche avait été démantelée et ses pierres avaient été ré-utilisées pour réparer la muraille de la ville. Et une de ses pierres comportait une inscription très intéressante. Elle est conservée aujourd'hui au British Museum.

Cette inscription, datée de l'époque romaine disait :

"Étant politarques : Sosipater, fils de Cléopâtre, et Lucius Pontius Secundus, Publius Flavius Sabinus, Démétrius, etc." On avait tout à coup l'attestation certaine de l'existence de ces mystérieux "politarques" mentionnés seulement par Luc ! Un siècle plus tard, en 1962, Carl Shuler publia finalement une liste de 32 inscriptions qui comportaient toutes le terme de politarque. Les deux tiers venaient d'ailleurs de la ville de Thessalonique, et au-moins trois d'entre elles remontaient au premier siècle de notre ère.

Cette fois encore un petit détail, apparemment sans importance, démontre 2 vérités capitales :

La première - c'est qu'il fallait obligatoirement avoir été sur les lieux, à cette époque-là, pour simplement mentionner d'une façon totalement anecdotique un détail mineur par rapport au contenu du récit. Aucun faussaire, qui aurait inventé ce récit, ailleurs, et à une autre époque, n'aurait pu mentionner ce détail à priori complètement insignifiant - mais qui révèle l'absolue authenticité de ce récit. Luc, compagnon de Paul, a bien été le témoin oculaire des événements qu'il relate dans le Livre des Actes.

On remarque d'ailleurs aussi dans la liste des noms de politarques sur cette inscription, le nom de Sosipater, nom qu'on retrouve au chapitre 20 du livre des Actes, ce qui montre bien que ce patronyme était effectivement en usage à cette époque.

Et la seconde leçon, c'est évidemment l'extrême précision des récits de Luc. Et pour nous c'est évidemment capital d'avoir un auteur qui nous relate avec précision ce qui s'est exactement produit, comme par exemple la croissance fulgurante et miraculeuse de l'église primitive.

En conclusion, j'aimerais ajouter un mot concernant William Ramsay un archéologue réputé du 19e siècle qui est devenu un grand spécialiste du Nouveau Testament.

William Ramsay avait été instruit dans la droite ligne de l'école de Tübingen. C'était un courant de pensée qui avait développé ce qu'on a surnommé la critique radicale - c'est-à-dire un courant théologique qui avait complètement rejeté l'historicité du Nouveau Testament. On est alors en 1881 lorsque Ramsay passe deux années en Grèce et en Turquie et qu'il examine les sites indiqués dans le Nouveau Testament. Ce voyage l'amène alors à une profonde prise de conscience, et le conduit à prendre une position radicalement opposée à l'enseignement qu'il a reçu. Il a retrouvé les lieux cités dans le livre des Actes et dont on avait perdu toute trace ! Il est devenu alors le grand spécialiste des localités visitées autrefois par l'apôtre Paul lors de ses voyages missionnaires.

Et cet archéologue réputé, spécialiste de l'Asie mineure et du livre des Actes, a fait la déclaration suivante :

"Vous devriez placer les paroles de Luc - au-dessus - de celles de n'importe quel autre historien".

À méditer !!!

J'arrête ici pour aujourd'hui, et je vous laisse y réfléchir.

+++++